

Article 22 du Règlement

L'EMPLOI

LE PROGRAMME DÉFI 85—L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS POUR LES ÉTUDIANTS

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud): Si je prends la parole aujourd'hui, monsieur le Président, c'est pour féliciter la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald), les entreprises privées de toutes les régions du Canada et les gouvernements provinciaux d'avoir fait de Défi 85, le programme d'emploi d'été, un magnifique succès.

Dans ma circonscription d'Edmonton-Sud, 386 emplois ont été créés dans le cadre de 171 projets sous l'égide de Défi 85. Quelque \$956,000 ont ainsi servi à créer des emplois pour les étudiants d'Edmonton-Sud.

Le train de programmes qui constitue Défi 85 visait à fournir aux étudiants des emplois d'été susceptibles de préparer ces étudiants à leur carrière. On ne saurait trop insister sur le succès de Défi 85. Employeurs et étudiants de toutes les régions du Canada ont applaudi cette initiative. Les étudiants n'ont éprouvé aucun mal à trouver du travail dans le domaine qui les intéresse en s'adressant aux bureaux d'emploi des étudiants. Les employeurs, pour leur part, ont trouvé que c'était là une excellente façon de recruter des jeunes désireux de travailler. C'était la première fois que les provinces collaboraient avec le gouvernement à une stratégie d'emplois pour les étudiants.

Grâce à Défi 85, les perspectives d'emploi en 1985 ont été pour les étudiants bien meilleures qu'elles l'avaient été en 1984. En effet, nous avons créé cette année 14,000 emplois de plus pour les étudiants que l'année dernière. Cet été, nous avons créé en tout 100,020 emplois. Ce succès s'est traduit par une baisse sensible du chômage chez les jeunes, le chômage en août 1985 s'établissant à 15.9 p. 100, comparativement à 18.3 p. 100 en août 1984.

Par le truchement de Défi 85, le gouvernement a témoigné aux étudiants et aux jeunes sa volonté . . .

M. le Président: Je dois malheureusement faire savoir au député qu'il a épuisé son temps de parole.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LES SONDAGES D'OPINION PUBLIQUE COMMANDÉS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, le gouvernement se propose de centraliser les sondages d'opinion publique au Canada. Non content d'adjuger les contrats de sondages à ses amis, comme c'est le cas depuis septembre dernier, le gouvernement souhaite à présent centraliser les résultats de ces sondages au bureau du premier ministre. Ce système convient parfaitement au nouveau projet du premier ministre (M. Mulroney) de contrôler l'information et le pouvoir et de faire porter le blâme à tous les autres.

Les Canadiens se demandent si les dispositions du contrat de ce nouveau système de sondage garantiront à tous l'accès à l'information. Les résultats en seront-ils rendus publics? Quelles garanties avons-nous que la permanence du Parti conservateur ne se servira pas de ces sondages à son avantage, en faisant ainsi payer la note aux contribuables du Canada?

Nous y voyons là une nouvelle machination à la Pravda du gouvernement conservateur. On ne devrait pas permettre qu'on y donne suite. La proposition devrait être immédiatement retirée.

* * *

L'APPLICATION DE LA LOI

LA CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES POLICIERS ET GARDIENS TUÉS EN SERVICE

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, le dimanche 29 septembre, j'ai eu l'honneur d'assister à la huitième cérémonie annuelle à la mémoire des policiers et des agents des services correctionnels qui ont perdu la vie au service de leur pays. Les noms des neuf agents qui sont ainsi décédés depuis l'année dernière ont été inscrits à la liste d'honneur du registre commémoratif, lequel est conservé dans une pièce de l'édifice parlementaire de l'Est.

Le révérend Allen Churchill, aumônier protestant de la GRC, nous a rappelé que si les agents de la paix, ainsi que nous les appelons, ont pour tâche de faire respecter la loi et d'assurer l'ordre public dans notre société, chacun de nous partage cette responsabilité.

Nos villes, celles de la région de la capitale nationale: Hull, Aylmer, Gatineau, Ottawa, Gloucester, Vanier, Nepean et Kanata, ainsi que toutes les villes et municipalités du Canada, sont constamment patrouillées et protégées par des agents de police dévoués et bien formés. Dans nos prisons, ce sont les agents des services correctionnels qui assurent cette protection.

Dans nos efforts pour que la paix règne dans ce monde agité, gardons en mémoire ces policiers qui ont donné leur vie afin que nos familles, nos amis, nos foyers et nos entreprises connaissent la paix et la sécurité.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES BANQUES

LA MISE EN LIQUIDATION D'UNE BANQUE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, nous avons appris ce matin la nouvelle qu'une deuxième banque canadienne venait d'être mise en liquidation. J'aurais aimé adresser ma question au premier ministre mais, étant donné son absence, je l'adresserai au ministre des Finances.

Est-ce que le ministre des Finances peut donner l'assurance à cette Chambre que le Comité des finances, du commerce et des questions économiques pourra se réunir dans les meilleurs délais pour étudier les circonstances qui ont mené à cette deuxième faillite de banque en l'espace de quelques mois?

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député n'ignore sans doute pas qu'il y a eu une déclaration aujourd'hui sur la création d'une commission d'enquête. Comme les députés de l'opposition n'ont pas voulu donner leur consentement à cette idée, et comme ils lui ont opposé tous les obstacles de procédure possibles . . .